

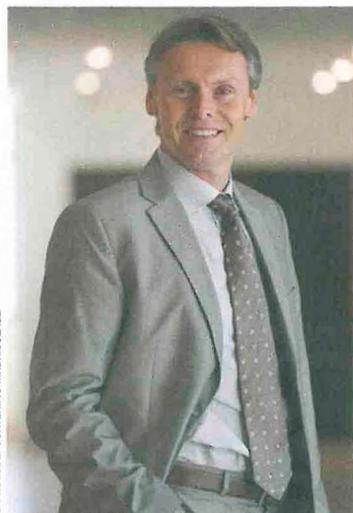
Mr. Bricolage dit non à Kingfisher

Le projet de rachat de Mr. Bricolage par Kingfisher, engagé il y a presque un an, vient brutalement d'être interrompu. Ce qui ne veut pas dire forcément que toutes discussions soient pour autant closes.

Pour quiconque en douterait encore, les rapprochements des systèmes coopératif et intégré ne vont pas de soi. Dans un communiqué du 25 mars, Mr. Bricolage annonce, en effet, son refus à Kingfisher. Plus qu'un simple accord aux achats, comme pour Auchan et Système U ou Casino et Intermarché, on avait affaire ici à une opération de rachat en bonne et due forme. « Ce genre de dossier est toujours compliqué à mener, avance ainsi Yves Marin, senior manager chez Kurt Salmon. Si Leroy Merlin, groupe intégré, a réussi dans le passé l'intégration de Weldom, enseigne franchisée [en 2004, NDLR], on a aussi beaucoup d'exemples malheureux. Les logiques économiques, les modes de gouvernance et de gestion sont très différents, et c'est toujours prendre le risque de s'engager dans un mariage de la carpe et du lapin. »

Point d'achoppement

Ces difficultés, Mr. Bricolage les connaissait. De même qu'il connaissait les risques de chevauchement dans les zones de chalandise et avait donc anticipé la décision de l'Autorité de la concurrence. Comment, alors, comprendre ce refus, apposé par le conseil d'administration de Mr. Bricolage, réuni le 20 mars? Simple : « Le principal point d'achoppement concerne le nombre de magasins qui devraient être cédés si l'opération de rachat se concluait, explique Jean-François Boucher, PDG de Mr. Bricolage. Les premières analyses laissaient entrevoir des problèmes



Jean-François Boucher, PDG de l'enseigne de bricolage.

MR. BRICOLAGE EN CHIFFRES

2,2 Mrds€
de CA, dont
1,9 Mrd€ en France
en 2014

866
magasins, dont
797 en France

1,4 Mrd€
de CA pour les
359 Mr. Bricolage
(-2,7%)

263 M€
de CA pour
les 127 Briconautes
(-3,7%)

277 M€
de CA pour
les 311 affiliés
(-5,4%)

Source : Mr. Bricolage

Une année de fiançailles (rompues)

- **Avril 2014** Kingfisher, n° 2 du bricolage en France, et Mr. Bricolage, n° 3, annoncent un « accord préliminaire non engageant ».
- **Juin 2014** Les adhérents de Mr. Bricolage approuvent « massivement » le projet de rachat.
- **Juillet 2014** Signature d'un protocole d'accord « engageant » avec une condition suspensive, liée aux autorisations de l'Autorité de la concurrence.
- **Janvier 2015** Notification de l'opération auprès de l'Autorité de la concurrence par Kingfisher, alors que le projet de rachat aurait déjà dû être bouclé.
- **25 mars 2015** Annonce du rejet, par le conseil d'administration de Mr. Bricolage, du projet de rachat, à la majorité, sous prétexte que cela pourrait « nuire gravement » aux intérêts du groupe.

pour une dizaine d'adhérents [soit 15 à 20 magasins environ, NDLR] mais, en définitive, ce serait le double qui seraient concernés, et ce sans solution de rechange [on évoque une soixantaine de magasins à céder, sur les 797 en France, NDLR]. Or, il est inconcevable pour nous, qui nous nous prévalons de la proximité et de l'indépendance, de laisser ainsi des adhérents sans solution. C'est pourquoi nous sommes, pour l'heure, dans l'attente d'un engagement alternatif de la part de Kingfisher. »

L'explication se tient. Mais *quid* de cette autre précision apportée dans le communiqué : les représentants de la famille Tabur ont voté contre le refus du rachat lors du vote en conseil d'administration? Avec 26,3 % du capital, les Tabur sont le deuxième actionnaire du groupe, derrière l'ANPF, avec 41,9 %. Faut-il en déduire que les tensions sont vives en interne? « Il y a eu des débats,

oui, et c'est bien logique, puisque les conseils d'administration sont faits pour cela », avance Jean-François Boucher.

Une alliance possible

La seule question qui doit se poser est celle du « et maintenant? » Mr. Bricolage, revenu à une très inconfortable position de numéro 3 sur le marché du bricolage en France, peut-il continuer sa route sans allié? Oui, assure son PDG : « Nous avons les moyens d'assumer notre avenir seuls, le cas échéant. » Pour autant, l'heure est aux concentrations. *A fortiori* sur un marché du bricolage qui a bouclé, en 2014, sa troisième année de recul consécutif. D'ailleurs, toutes discussions ne sont pas rompues avec Kingfisher. Et il n'est pas exclu que, d'un rachat pur et simple, on passe à une alliance aux achats. Une manière comme une autre de sortir par le haut de cet imbroglio. ■ JEAN-NOËL CAUSSIL